

NOTE D'INFORMATION

n° 21.12 – Mars 2021

Résultats définitifs de la session 2020 du baccalauréat : des bacheliers plus nombreux et des écarts de réussite selon la voie, le sexe, le statut et l'âge plus resserrés

► Avec 760 800 candidats et 723 000 bacheliers, le taux de réussite au baccalauréat 2020 est de 95,0 %, un niveau jamais atteint, dans un contexte de modalités d'organisation adaptées à l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de covid-19. Il est de 97,6 % dans la voie générale, 95,0 % en technologique et 90,4 % en professionnel. Les écarts de réussite selon la voie, le sexe, le statut et l'âge des candidats sont nettement moins importants en 2020 que pour les sessions précédentes. En 2020, 87,0 % d'une génération est titulaire du baccalauréat, soit 7,3 points de plus qu'en 2019.

Avec l'aménagement des modalités d'organisation du baccalauréat, les candidats ont été plus nombreux à être autorisés à se présenter à la session de remplacement en septembre, surtout parmi ceux de l'enseignement à distance et les candidats individuels. La réussite à cette session est globalement moins importante que les années précédentes.

En 2020, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est la plus forte dans les académies d'Île-de-France, de Guadeloupe et de Martinique. Dans toutes les académies, les voies générale et technologique sont prépondérantes dans l'accès au baccalauréat pour les élèves de sixième.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteure : Fanny Thomas, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► Dans le contexte des mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de covid-19 et le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les modalités d'organisation du baccalauréat ont été modifiées pour la session 2020.

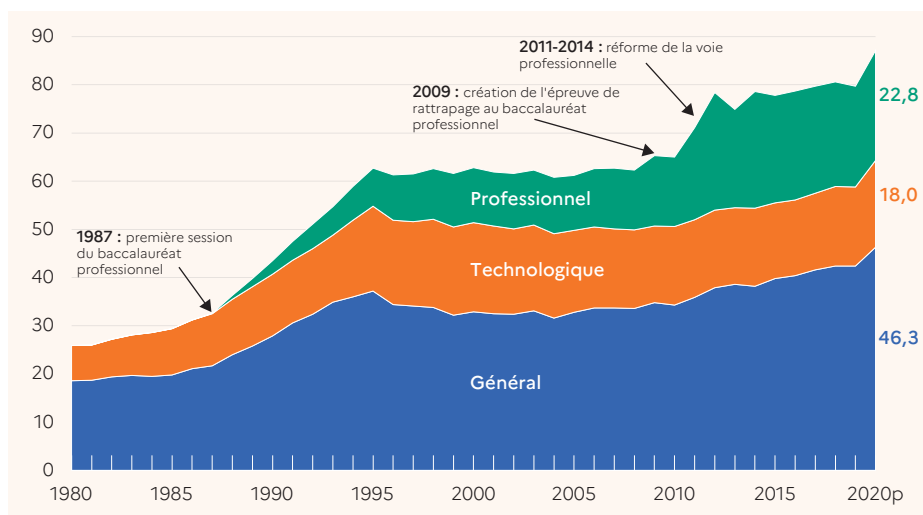
Les épreuves du premier groupe ont été annulées. Pour les candidats ayant suivi une scolarité pendant l'année 2019-2020, les épreuves du baccalauréat ont été validées à partir des notes de contrôle continu, c'est-à-dire les notes obtenues aux évaluations réalisées pendant l'année de formation. Les épreuves du second groupe, dites « épreuves de rattrapage » ont été maintenues pour les candidats dont la note globale à l'examen à l'issue du premier groupe était égale ou supérieure à 8 et inférieure à 10 sur 20. Les candidats, n'ayant pas pu faire valoir des résultats de contrôle continu auprès du jury, se sont présentés aux épreuves de remplacement organisées en septembre 2020. Au total, les sessions de juin et de septembre ont vu 760 800 candidats se présenter au baccalauréat en 2020, soit 1 700 de plus que l'année précédente (+ 0,2 %). Cette relative stabilité cache des disparités : les effectifs des voies générale et technologique progressent (respectivement + 2 500 et + 1 000), tandis que celui de la voie professionnelle est en recul de 1 800.

À la session 2020 du baccalauréat, 87,0 % d'une génération est titulaire du diplôme, soit une hausse de plus de 7 points par rapport à 2019. Cette proportion augmente dans les trois voies : + 3,9 points dans la voie générale, + 1,6 point dans la voie technologique et + 1,9 point en professionnel

► **figure 1.** Depuis 1980, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a plus que triplé et la proportion de bacheliers

dans une génération a gagné plus de 60 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 %.

► 1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980 (en %)



Champ : France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine et DROM hors Mayotte ensuite.

Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Ocean, Cyclades ; MAA ; Insee - recensement de la population.

Réf. : Note d'Information, n° 21.12. © DEPP

Elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de la session de rattrapage du baccalauréat professionnel, puis de 13 points entre 2010 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase de transition, elle reprend une progression plus lente essentiellement grâce à la poursuite de la progression de la voie générale (+ 3,0 points entre 2015 et 2019).

La hausse de plus de 7 points observée pour la proportion de bacheliers dans une génération en 2020 est directement liée à la forte progression de la réussite lors de cette session. Avec 723 000 admis, le taux de réussite au baccalauréat est de 95,0 % en 2020, soit 7,0 points de plus qu'à la session précédente ▶ **figure 2**. La hausse est la plus importante dans la voie professionnelle : elle est de 8,0 points contre 6,5 dans la voie générale et 6,8 en technologique. Le taux de réussite de la voie professionnelle

dépasse ainsi pour la première fois le seuil de 90 %. Il reste cependant inférieur de plus de 7 points à celui de la voie générale et de 4 points par rapport à la voie technologique.

Le taux de réussite au baccalauréat progresse de 6,5 points dans la voie générale, un peu moins fortement dans la série L

À la session 2020 du baccalauréat, 393 700 candidats se sont présentés dans la voie générale ▶ **figure 3**. Avec 2 500 candidats de plus qu'en 2019, elle poursuit sa lente progression. Seul l'effectif de la série L diminue (- 600). Après avoir oscillé autour de 320 000 entre 2002 et 2011, l'effectif de présents dans l'ensemble de la voie générale a augmenté de 72 100, dont 40 900 dans la série S. En 2020, les candidats se sont moins

souvent présentés en candidats individuels (- 900), et plus souvent sous statut scolaire (+ 2 900) ou en enseignement à distance (+ 500) que l'année précédente.

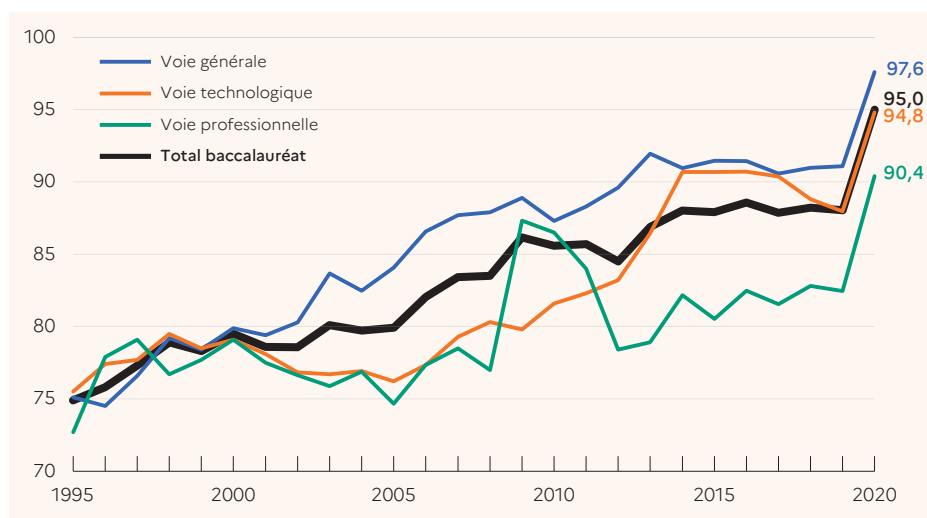
La réussite au baccalauréat général est de 97,6 % en 2020. Elle progresse de 6,5 points par rapport à 2019. Avec 96,3 %, la réussite de la série L progresse de 4,9 points, soit un peu moins que celle des séries ES (+ 7,0 points avec 97,6 %) et S (+ 6,6 points avec 97,9 %). À l'issue de cette session, 384 200 candidats obtiennent un baccalauréat général, soit 27 800 de plus qu'en 2019 (+ 10 300 en ES, + 2 300 en L, + 15 200 en S). Par rapport à la session 2002, le nombre annuel de diplômés de la voie générale augmente de 124 100 (hors Mayotte). Corrélativement, avec 46,3 % en 2020, la proportion de bacheliers généraux dans une génération augmente de 3,9 points par rapport à 2019 et de 13,9 points par rapport à 2002.

La hausse de la réussite s'accompagne d'une hausse des mentions dans la voie générale. Parmi les présents, la part des admis avec mention passe de 52,5 % en 2019 à 68,3 % en 2020, soit 15,8 points de plus. Dans la série L, où le taux de réussite a progressé plus faiblement que dans les autres séries de la voie générale, l'augmentation de la part de candidats admis avec mention est moins importante (+ 10,4 points contre plus de 16 points supplémentaires en ES et S).

Le taux de réussite au baccalauréat est supérieur à 95 % dans toutes les séries technologiques, sauf en STMG

Comme dans la voie générale, l'effectif de présents au baccalauréat technologique continue d'augmenter légèrement. Avec 158 200 candidats présents en 2020,

► 2 Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995 (en %)



Champ : France métropolitaine et DROM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte ensuite.
Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Ocean, Cyclades ; MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 21.12. © DEPP

► 3 Résultats du baccalauréat 2020 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

		Présents		Admis	Répartition des présents par mention (%)				Taux de réussite (%)		
		Total	Filles		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Total	Filles	Garçons
Baccalauréat général	ES	133 589	60,7	130 389	12,1	21,2	31,7	32,6	97,6	98,3	96,6
	L	56 604	79,1	54 516	13,0	21,1	30,0	32,2	96,3	96,9	94,1
	S	203 523	47,6	199 253	20,4	23,7	27,5	26,3	97,9	98,5	97,3
	Toutes séries	393 716	56,6	384 158	16,5	22,5	29,3	29,3	97,6	98,1	96,9
Baccalauréat technologique	STI2D	34 625	7,9	33 252	4,7	18,3	34,7	38,4	96,0	97,1	95,9
	STL	9 107	56,7	8 723	6,2	18,8	32,1	38,8	95,8	96,7	94,6
	STAV	5 340	48,9	5 272	1,5	11,3	36,2	49,7	98,7	98,6	98,8
	STMG	79 081	50,8	73 621	3,0	14,7	32,3	43,2	93,1	95,1	91,1
	ST2S	23 857	86,8	22 967	5,9	19,1	34,2	37,1	96,3	96,7	93,6
	STD2A	3 558	76,3	3 525	18,0	34,9	31,4	14,8	99,1	99,4	97,9
	TMD	337	56,4	335	32,1	30,3	24,3	12,8	99,4	100,0	98,6
	STHR	2 325	55,5	2 277	7,9	22,8	35,5	31,8	97,9	98,1	97,7
Toutes séries	158 230	47,7	149 972	4,4	16,9	33,2	40,3	94,8	96,0	93,6	
Baccalauréat professionnel	Production	96 602	15,2	87 019	4,9	18,1	33,1	34,0	90,1	93,1	89,5
	Services	112 285	64,4	101 822	4,3	19,7	35,2	31,5	90,7	92,9	86,8
	Tous secteurs	208 887	41,6	188 841	4,6	19,0	34,2	32,7	90,4	92,9	88,6
Total baccalauréat	760 833	50,6	722 971	10,7	20,3	31,5	32,5	95,0	96,5	93,5	

Champ : France métropolitaine et DROM.
Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Ocean, Cyclades ; MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 21.12. © DEPP

il a progressé de 1 000 par rapport à l'année dernière. Cet effectif est en hausse constante depuis 2016 (+ 20 300 candidats entre 2015 et 2020). La croissance a été particulièrement notable à la session 2018, alors qu'arrivaient au niveau du baccalauréat les élèves de seconde ayant connu la baisse des redoublements en seconde entre 2014 et 2015. La période 2016-2020 contraste avec 2004-2015, période pendant laquelle la voie technologique a perdu 50 000 candidats, surtout dans les séries qui correspondent aujourd'hui à STMG et STI2D. À la session 2020, la progression est concentrée dans les séries STMG, STD2A et TMD. Toutes les autres séries sont en recul. La série STMG reste la plus nombreuse, suivie par STI2D et ST2S. À elles trois, elles représentent près de 87 % des candidats de la voie technologique.

À la session 2020, le taux de réussite au baccalauréat technologique est de 94,8 % soit 6,8 points de plus qu'en 2019. Il est supérieur à 95 % dans toutes les séries technologiques, sauf en STMG. Dans les séries STD2A, TMD et STHR, où la réussite était déjà proche de 95 % et même supérieure l'année dernière, la progression ne dépasse pas 3,2 points. Dans les autres séries technologiques, elle est d'au moins 5,6 points, et atteint même 10,1 points en STAV. Avec 150 000 candidats au baccalauréat technologique diplômés en 2020, l'effectif augmente de 11 700 par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, la proportion de bacheliers technologiques dans une génération passe de 16,4 % en 2019 à 18,0 % en 2020 (+ 1,6 point). La part de candidats au baccalauréat technologique admis avec mention est de 54,5 % en 2020, soit 14,3 points de plus qu'en 2019. Globalement, la hausse porte essentiellement sur les mentions « Assez bien » et « Bien ». La part d'admis avec mention est de 84,3 % en STD2A et 86,6 %

en TMD, séries où le taux de réussite dépasse 99 %. Elle est comprise entre 49,0 % et 66,1 % dans les autres séries technologiques.

Avec un taux de réussite de 90,4 %, la voie professionnelle progresse plus que les voies générale et technologique

L'effectif de candidats au baccalauréat professionnel présents en 2020 est inférieur à celui de l'année précédente de 1 800. Après une période marquée par de fortes variations de 2010 à 2015 avec une hausse totale de 81 300 présents hors Mayotte, l'effectif de candidats au baccalauréat professionnel évolue plus modérément (- 10 500 candidats entre 2015 et 2020). Entre 2019 et 2020, la baisse est plus importante dans le secteur des services (- 1 200 candidats) que dans celui de la production (- 600 candidats). Le secteur des services reste majoritaire au sein de la voie professionnelle avec 53,8 % des candidats. Avec un taux de réussite de 90,4 % en 2020, la voie professionnelle progresse plus que les voies générale et technologique (+ 8,0 points). La hausse est plus importante dans le secteur de la production (+ 8,8 points) que dans celui des services (+ 7,3 points). À la session 2020, 188 800 candidats obtiennent un baccalauréat professionnel, soit 15 200 de plus qu'en 2019. Ce qui porte la proportion de bacheliers professionnels dans une génération à 22,8 % en 2020, avec une augmentation de 1,9 point par rapport à l'année précédente.

Tant du point de vue de la réussite à l'examen que de l'obtention d'une mention, la voie professionnelle est celle qui progresse le plus entre 2019 et 2020. La part de candidats admis avec mention augmente de 16,1 points, passant de 41,7 % à 57,8 %.

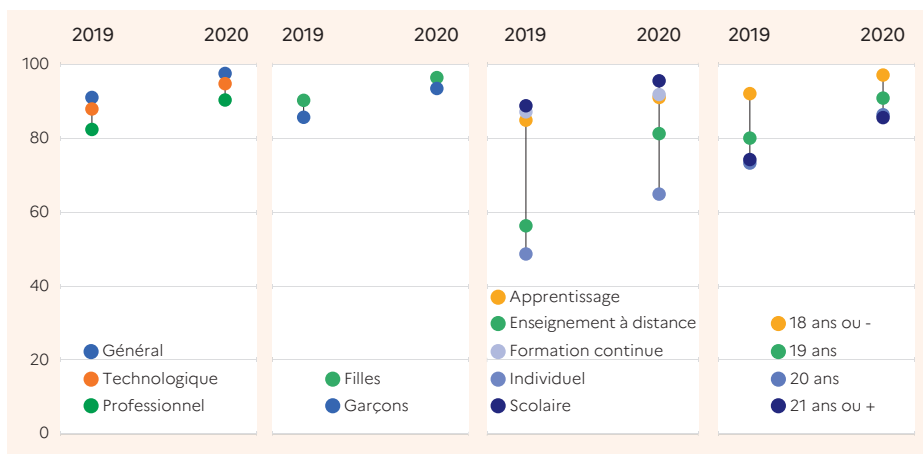
Les écarts de réussite selon la voie, le sexe, le statut et l'âge se réduisent

La réussite au baccalauréat 2020 est nettement plus élevée qu'en 2019. La progression est en général plus importante parmi les groupes de candidats qui ont les taux de réussite les moins élevés ► **figure 4**. Elle est plus importante dans la voie professionnelle, et l'écart entre les trois voies se resserre. Le taux de réussite de la voie professionnelle reste cependant sensiblement inférieur à ceux des voies générale et technologique en 2020. Par rapport à la voie professionnelle, l'écart est encore de 7,2 points avec la voie générale et de 4,4 points avec la voie technologique. En voie générale et en voie technologique, quelle que soit la série, l'écart de réussite selon le sexe se réduit aussi entre 2019 et 2020. Le constat est le même pour les spécialités professionnelles de la production. Dans les services, l'écart augmente très légèrement (+ 0,1 point). Toutes voies confondues, il passe de 4,6 points en 2019 à 3,0 en 2020. Les écarts de réussite selon le statut ou l'âge des candidats diminuent eux aussi très nettement entre 2019 et 2020. Le taux de réussite au baccalauréat selon le statut s'étendait de 48,7 % pour les individuels à 88,8 % pour les scolaires en 2019, soit une amplitude de 40,1 points. Cet écart est de 30,7 points en 2020. Selon l'âge, l'écart entre le taux de réussite le plus élevé (celui des 18 ans ou moins) et le plus faible passe de 18,8 points en 2019 à 11,6 en 2020.

La session de remplacement pèse plus dans les résultats du baccalauréat en 2020

Les résultats publiés ici incluent ceux de la session de remplacement qui a eu lieu en septembre. Ils sont sensiblement différents de ceux à l'issue de la session normale de juin. Habituellement, près de 0,5 % des candidats au baccalauréat se présentent à la session de remplacement. L'aménagement des modalités d'organisation du baccalauréat 2020 a eu pour conséquence de porter cette proportion à 2,1 % ► **figure 5**. L'autorisation à se présenter à la session de remplacement est habituellement offerte aux candidats n'ayant pu se présenter à la session normale en raison de force majeure. En 2020, elle a été élargie aux candidats se trouvant dans l'impossibilité de présenter tout ou partie des résultats de contrôle continu lors de la session normale et, à titre exceptionnel, à certains ayant échoué en juin. Les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels, par la forme de leur scolarité, ont été plus que les

► 4 Taux de réussite au baccalauréat selon la voie, le sexe, le statut et l'âge (en %) - Sessions 2019 et 2020



Champ : France métropolitaine et DROM.
Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Ocean, Cyclades ; MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 21.12. © DEPP

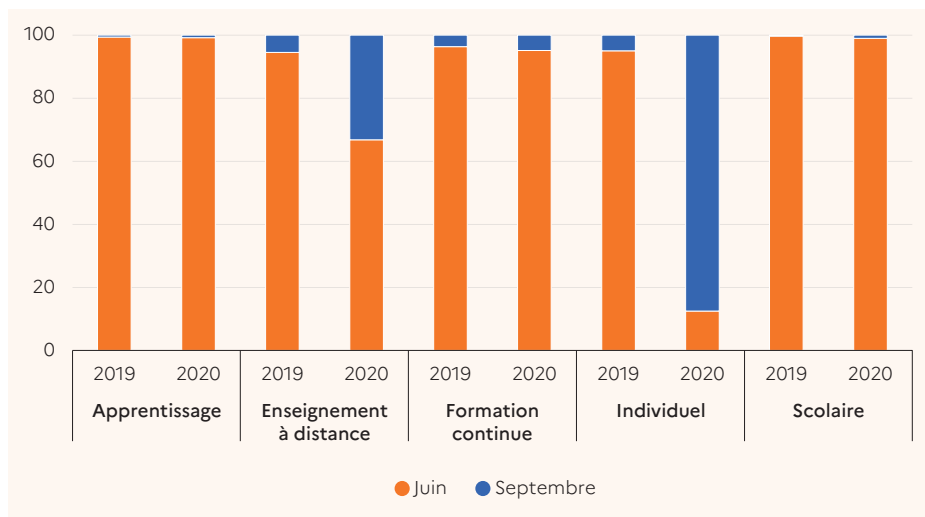
autres concernés par cette mesure : en 2019, respectivement 6 % et 5 % d'entre eux se sont présentés en septembre, contre 33 % et 88 % en 2020. Elle a peu touché les candidats de la formation continue ou sous statut scolaire, et pas du tout ceux en apprentissage. Ainsi, la structure des candidats de la session de remplacement selon leur statut a été profondément modifiée. La part de candidats de l'enseignement à distance est passée de 5,0 % en 2019 à 7,5 % en 2020, et celle des candidats individuels de 13,6 % à 41,7 %. À l'inverse, 74,3 % des candidats de la session de remplacement étaient sous statut scolaire en 2019 contre 49,0 % en 2020 (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.1).

Comme chaque année, les candidats de la session de remplacement obtiennent moins souvent le baccalauréat que ceux de la session normale : 51,9 % contre 96,0 %. Globalement, leur taux de réussite diminue de 2,4 points par rapport à l'année précédente. La diminution parmi les candidats de l'apprentissage (- 12,6 points), de la formation continue (- 8,4 points) et sous statut scolaire (- 14,3 points) est en partie compensée par la forte augmentation parmi les candidats de l'enseignement à distance (+ 25,2 points) et les candidats individuels (+ 27,3 points) (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.2).

Dans toutes les académies, les voies générale et technologique sont prépondérantes dans l'accès au baccalauréat pour les élèves de sixième

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième s'étend de 54,1 % à Mayotte à 82,2 % à Paris à la session 2019. Les jeunes de sixième ont une probabilité d'accéder au baccalauréat qui repose presque uniquement sur le statut scolaire, et surtout sur les voies générale et technologique, très peu via l'apprentissage. Les académies de Besançon, Normandie, Dijon, Nantes et Strasbourg se distinguent des autres par un accès via l'apprentissage un peu plus important. Les académies de Paris et de Versailles font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est globalement la plus forte à la session 2020 ▶ figure 6. Les voies générale et technologique y sont aussi largement prépondérantes et la voie professionnelle pèse très peu. Cette dernière pèse un peu plus dans l'académie de Créteil. La forte espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième des académies de Guadeloupe et de Martinique repose sur un équilibre entre la voie professionnelle et les voies générale et technologique.

► 5 Répartition des candidats entre les sessions de juin et de septembre selon le statut (en %) - Sessions 2019 et 2020

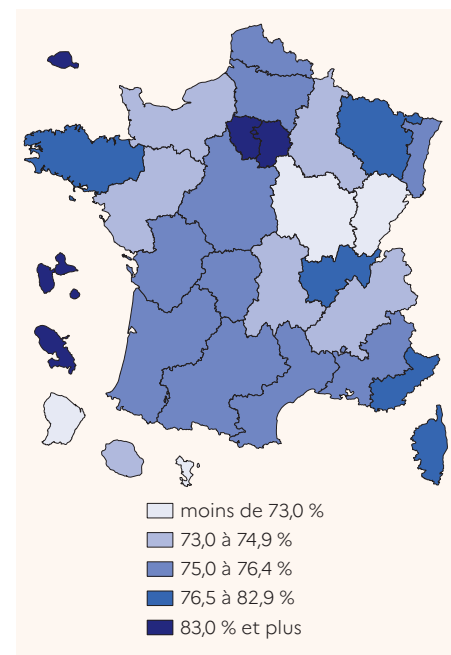


Note : en 2019, 99,3 % des candidats en apprentissage se sont présentés à la session de normale de juin et 0,7 % à celle de remplacement en septembre. En 2020, la répartition est de 99,2 % en juin et 0,8 % en septembre.
Champ : candidats présents aux sessions normale et de remplacement, France métropolitaine et DROM, hors série et spécialités agricoles.
Source : DEPP-MENJS, Système d'information Ocean-Cyclades.

Réf. : Note d'Information, n° 21.12. © DEPP

À l'opposé, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est particulièrement faible dans l'académie de Guyane. Elle est également peu élevée dans les académies de Besançon, de Dijon et de Mayotte. Malgré l'importance relative de la probabilité d'accès au baccalauréat professionnel, les élèves de sixième de Besançon, de Guyane et de Mayotte ont une faible probabilité d'obtenir le baccalauréat toutes voies confondues. En effet, la probabilité d'accéder au baccalauréat par la voie générale et technologique est faible. Dans l'académie de Dijon, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est faible à la fois dans la voie professionnelle et dans la voie générale et technologique. L'espérance d'obtenir le baccalauréat général et technologique pour un élève de sixième est relativement importante dans les académies de Corse, de Lyon et de Nice. Cependant, elle est parmi les plus faibles dans la voie professionnelle pour ces trois académies, ce qui conduit à un accès au baccalauréat toutes voies confondues moins important. Entre 2019 et 2020, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire augmente dans toutes les académies sauf Grenoble et Toulouse. Dans ces académies, la voie générale et technologique est à la baisse. C'est également le cas pour les académies de Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Limoges, Montpellier et Reims. À Mayotte, la voie générale et technologique augmente de manière spectaculaire (+ 12,3 points). Dans la voie professionnelle, les évolutions entre 2019 et 2020 sont toutes à la hausse (entre + 0,5 et + 5,5 points). ■

► 6 Espérance d'obtenir le baccalauréat sous statut scolaire pour un élève de sixième par académie (en %) - Session 2020



Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Cyclades-Océan-Scolarité ; MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 21.12. © DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 2112, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques